

LE PELLERIN
c'est décidé!

apl

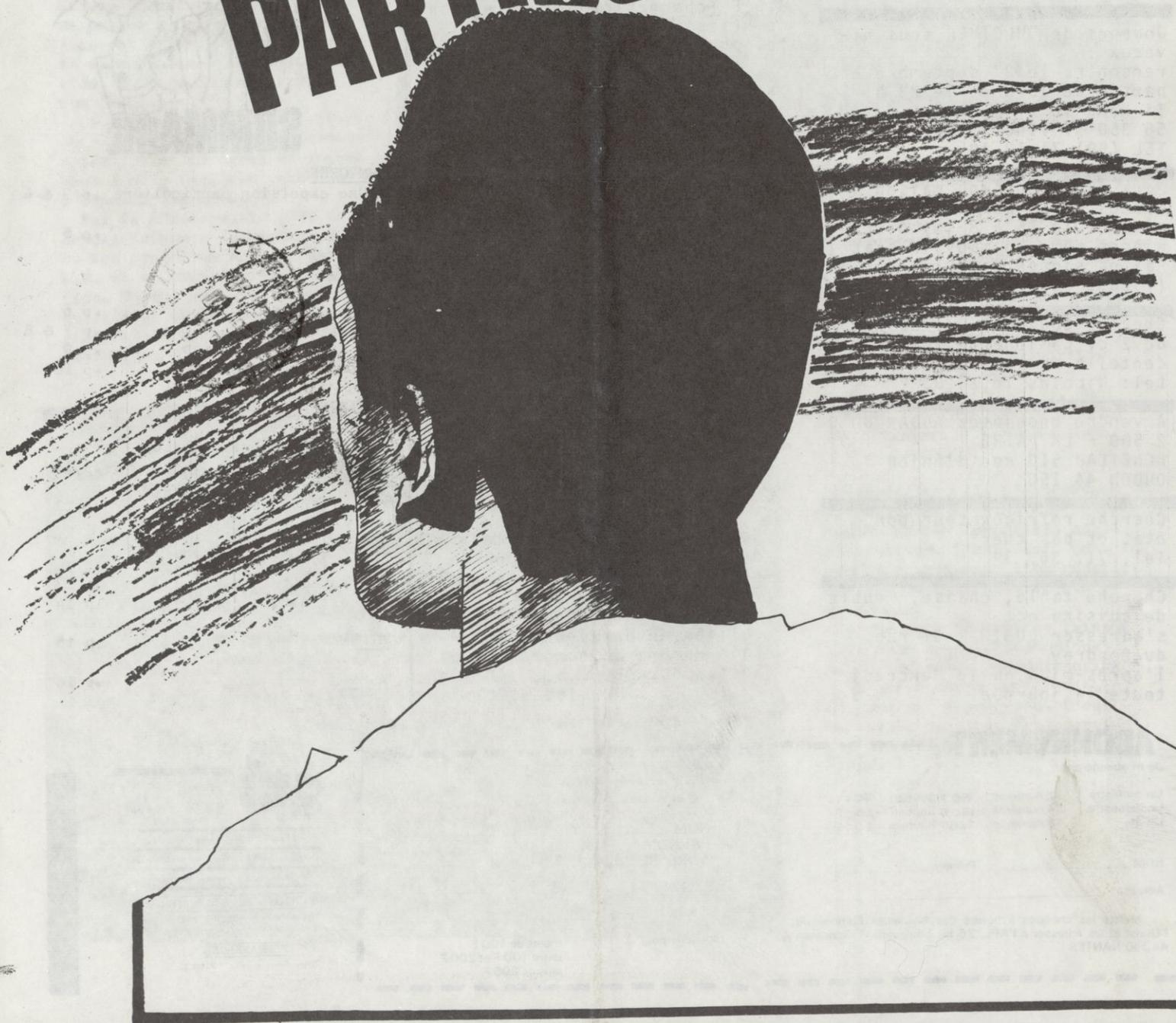
CHAQUE MERCREDI 5F • INFORMATIONS

REGIONALES • N°

²
137 DU 10 AU 17 SEPT 80

St-Herblain

**UNE EXPULSION
PARTICULIERE**



ENFIN la page 2 A MOTEUR. Ça vaut la panne...



"Je cherche quelqu'un ou une équipe pour m'apprendre à jouer de l'accordéon diatonique à la Roche/Yon et autour s'adresser à André Doceul 12 rue Ampère (centre FPA) 35 000 La Roche/Yon"

"Aussi recherche une piaule cause sortir du Bordel de FPA" s'adresser à la même adresse.

Joueurs de DULCIMER tous niveaux : rencontre le 27 septembre à partir de 15 H et le 28 à Ti Kendalc'h 56 350 ST VINCENT SUR OUST TEL (99) 71.13.10

Nous cherchons une maison à Nantes ou si possible la périphérie (5 à 8 km) 4 ou 5 pièces même en mauvais état Faites signes à APL (792633 qui transmettra)

Cherche toujours une caisse de 2 cv Camionette (cause dentelle de rouille) tel: Nicolas 76.26.33

A vendre enceintes AUDAX 60 W 2 500 F LA PAIRE BENETEAU 510 rue d'Anjou OUDON 44 150

Cherche réfrigérateur bon état et pas cher Tel. 71. 36. 39

Cherche table, chaise, meuble de cuisine ect. s'adresser ROBIN R 31 rue du Coudray l'après-midi ou le Mercredi toute la journée.

apl. recherche

pour ses bureaux

- une machine à écrire caractère pica électrique - bon état pas trop chère URGENT.
- un correspondant nazairien pour collaboration régulière ayant le téléphone.
- une remorque vélo ou mobylette URGENT.
- un tableau noir -grand- que l'on pourrait fixer au mur.
- des dossiers ou chemises pour classement.

A LOUER DISPONIBLE DE SUITE 2 PIECES SALLE DE BAIN SHANTENAY - calme assuré 470 F (charges comprises + agence hélas) téléphoner au 29.37.30



ATTENTION!

Nous n'acceptons plus les demandes d'abonnement ou de réabonnement à l'ancien tarif. Pour celles qui nous parviendraient encore, nous serons obligés de déqualifier un certain nombre de numéros. Soit, pour 180F.....40 n°s 90F.....20 n°s 48F.....10 n°s



SOMMAIRE

IMMIGRES

- Une expulsion particulière .p 3 & 4

BREVES

.p 5

SOCIAL

B.D. : Et mer .p 6
Et Maire .p 7 & 8
Nantaise de Fonderies .p 9
Notis : dénouement ? .p 10

ENVIRONNEMENT

Nantes : Le quai se fait la malle .p 11
Le Pellerin : feu vert ou feu clignotant .p 12

FETE

Trentemoult .p 13
Concert A.P.L. .p 14

CINEMA

.p 15

AGENDA

.p 16

ABONNEMENT

Je m'abonne pour :

Un trimestre : 12 numéros : 60F Soutien : 70F.
Un semestre : 24 numéros : 120F Soutien : 200F.
Un an : 48 numéros : 225F Soutien : 300F.

NOM _____ Prénom _____
Adresse _____

Mettre les chèques à l'ordre des Nouvelles Éditions de l'Ouest et les adresser à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schuman 44300 NANTES.

3 numéros gratuits

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

NOM
PRENOM
ADRESSE

Je (nom) _____

Adresse _____

souscrits pour :
- moins de 100 F
- entre 100 F et 200 F
- plus de 200 F

apl Dir.
J. Sauvageot

Cppap n° 59803 Agence Presse Libre :
26 bis boulevard R.-Schumann - 44300 Nantes
Tel. 76 26 33 / Imp. Mellinet - Nantes

REUNION DE REDACTION

Le samedi matin de 10 h à 12 h 30
réunion de rédaction ouverte à tous

PERMANENCES

Tous les jours : 17-19 h
Téléphone : 76.26.33.

Saint-Herblain

EXPULSION: ACHARNEMENT ET NAIIVETE

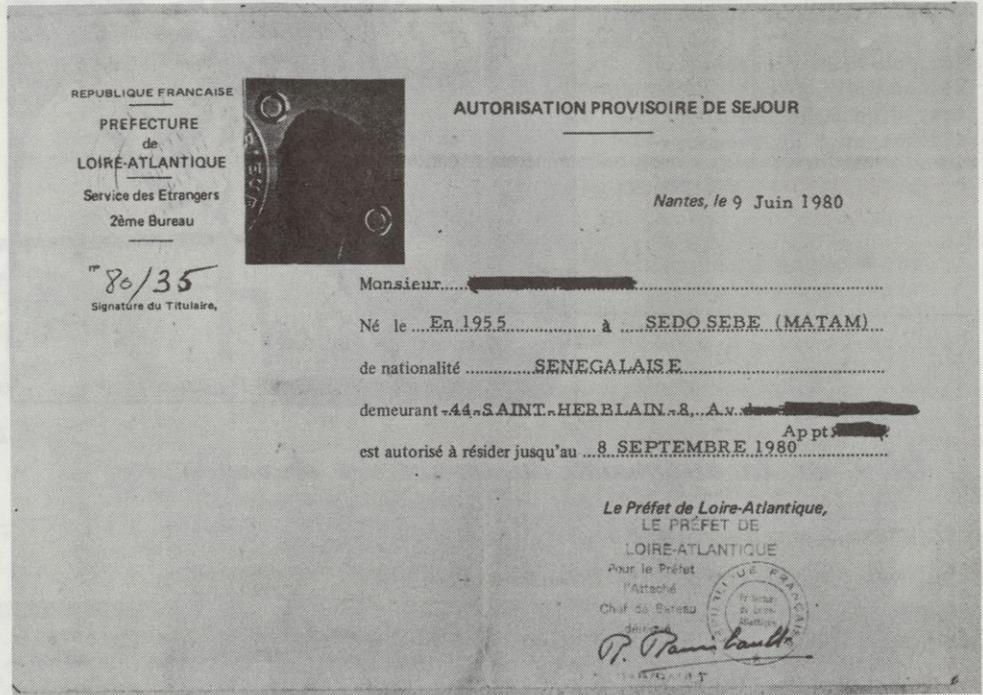
Le pouvoir n'a pas donné aux services de police assez de textes et de moyens pour encadrer les immigrés et les sortir du pays. Voici que le préfet utilise le bluff et l'ignorance ou la naïveté de fonctionnaires municipaux, pour l'expulsion d'un sénégalais "indésirable".

L'affaire est complexe et dure depuis plusieurs mois.

Monsieur N. est sénégalais arrivé à Paris en 78. Il vit depuis un an à Nantes, suit les cours à l'IUT, n'a jamais attiré l'attention des services de police si ce n'est pour des interpellations pour vente sur la voie publique sans autorisation. N. veut se marier avec une française.

Le 9 juin 80, à Nantes, il obtient sans problème le renouvellement de sa carte de séjour pour 3 mois (valable jusqu'au 8 septembre à minuit).

Par la même occasion, N. croit devoir informer la préfecture de son projet de mariage avec E.R. et en demande l'autorisation. On lui dit que "c'est long qu'il faut attendre des renseignements de Paris, qu'il faudra revenir..."



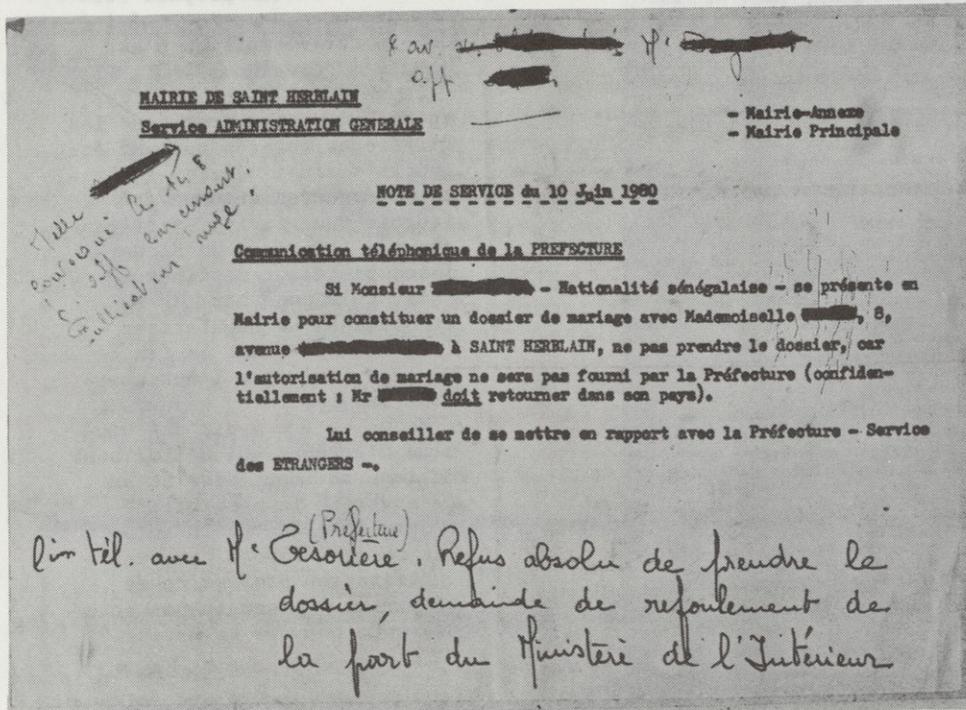
carte de séjour de N.

note de service... maladroite :

Ils reviennent plusieurs fois en juillet et début Août. Devant cette lenteur, ils s'inquiètent s'informent, apprennent qu'il n'est nullement besoin de l'autorisation de la préfecture. En effet, le Sénégal fait partie des quelques pays au sud du Sahara, anciennement sous contrôle français, dont les ressortissants peuvent se marier en France sans autorisation. Ceci m'a été confirmé par le service des Etrangers à la préfecture.

Stupéfaits, ils s'empressent de retourner à la Mairie pour commencer les formalités administratives. C'est alors que commence vraiment l'embrouille. On leur sort un dossier les concernant :

- une note de service faisant état d'un appel téléphonique de Mr Tésorière -fonctionnaire à la préfecture- du 10 juin. La date est importante. C'est la veille que les mêmes services autorisent N. à séjourner en France !



- la lettre suivante. Selon N. les interpellations dont il est question étaient verbales. D'ailleurs, pourquoi lui aurait-on accordé son permis de séjour si des mesures de refoulement avaient été prises antérieurement. Le fichier central qui se trouve pourtant sur place - à Nantes - serait-il incomplet ?

N. et E.R. sont stupéfaits, furieux, on les a fait lanterner, on leur a raconté des histoires ! qu'est-ce que ça veut dire ? Ils décident de s'adresser à un avocat.



L'affaire lui semble importante : il écrit au préfet :

"Je m'empresse de vous préciser que les premières démarches en vue du mariage ont été effectuées dès le 9 juin 1980.

Vous n'ignorez pas que c'est à tort que la mairie de St Herblain a entendu subordonner la célébration du mariage à une demande d'autorisation émanant de vos services puisque cette formalité ne peut s'appliquer à Mr N. sujet sénégalais, ainsi, d'ailleurs, que le mentionne un courrier reçu par la mairie de St Herblain le 6 Août 80.

Il n'y avait donc aucune opposition légalement possible au mariage de Mr N. et de E.R.

Ce dernier n'a toujours pas pu avoir lieu en raison de l'attitude de la mairie de St Herblain et de la mention contenue dans votre courrier précité en date du 6 Août dernier.

Depuis le 9 juin 80, Mr N. est pourvu d'un titre de séjour valable jusqu'au 8 septembre 80.

C'est donc à tort qu'il a été indiqué à la Mairie de St Herblain qu'il ne pourrait être admis à séjourner en France en cas de mariage avec une ressortissante française, en raison des mesures prises à son encontre.

En effet, cela est totalement contraire aux dispositions de l'article 37-I et 40 du code de la nationalité, seul un arrêté d'expulsion ou un arrêté d'assignation à résidence pouvant faire perdre à Mr N. le bénéfice de l'article 37-I du code de la nationalité.

Il résulte des propres termes de votre courrier précité qu'une telle décision n'est jamais intervenue.

Je ne voudrais pas croire, en ce qui me concerne, que les différents retards qui ont été apportés ainsi que les indications éronnées qui ont été fournies tant par vos services que par la mairie de St Herblain, n'étaient destinés en fait, qu'à empêcher Mr N. et Melle R. de régulariser leur mariage avant la fin de la validité de l'autorisation provisoire de séjour.

Mr N. estime avoir été victime d'erreurs qui ne lui sont nullement imputables et se réserverait la possibilité d'agir comme de droit au cas où, par impossible, une autorisation provisoire de séjour ne lui serait pas accordée pour pouvoir se marier."

R.F.

lettre de la responsable du service des étrangers...

Copie AG Paris

PREFECTURE DE LOIRE-ATLANTIQUE
CABINET DU PREFET
poste 30-08
ET/AL C.3

REPUBLIQUE FRANCAISE
Nantes, le - 6 AOUT 1980

LE PREFET DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE
PREFET DE LOIRE ATLANTIQUE

à
Monsieur le Maire de Saint-Herblain

Communiqué 3122 Act
ci 17 le Maire

MAIRIE DE SAINT-HERBLAIN (L.)
- 8. AOUT 1980
COURRIER-ARRIVEE

Objet : demande de carte de séjour de M. [redacted]

Réfer : votre lettre Cabinet BG/MPA/304/1980 du 30 juin 1980
ma lettre C3 du 8 juillet 1980

Par correspondance citée en référence, vous me signalez que votre attention était appelée sur M. [redacted], ressortissant sénégalais, domicilié à St-Herblain [redacted].

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'intéressé, arrivé le 12 novembre 1978 à Paris, en qualité de touriste, a fait l'objet, le 6 août 1979, d'une interpellation sur la voie publique par les services de la police pour infraction à la législation sur les étrangers. Une mesure de refus de séjour prise par le Préfet de Police lui a été notifiée le 7 août 1979 lui ordonnant de quitter immédiatement le territoire français.

M [redacted] n'a pas obtempéré. De nouveau arrêté le 23 septembre 1979 sur la voie publique, pour vente ambulante d'objets africains, une nouvelle mesure administrative lui a été signifiée.

Malgré ces mesures, M. [redacted] se maintient irrégulièrement en France. Bien qu'étant inscrit au Centre de la Promotion supérieure du travail en cours du soir, section informatique, à l'I.U.T. de Nantes il ne peut se prévaloir de la qualité d'étudiant. De plus, il est démuné de toutes ressources propres.

En ce qui concerne son projet de mariage avec Melle [redacted], je dois vous signaler que les ressortissants sénégalais sont dispensés d'une autorisation, mais étant donné les mesures prises à son encontre, il ne pourra être admis à séjourner en France bien qu'étant devenu l'époux d'une ressortissante française.

Pour le moment, l'intéressé est muni d'une autorisation provisoire de séjour délivrée le 9 juin 1980, qui ne pourra pas être renouvelée après le 8 septembre 1980, date d'expiration de son délai de validité.

Le Préfet,
Pour le Préfet
Le Sous-Préfet de Nantes
Directeur de Cabinet par intérim.

[Signature]

Jean-Pierre ETCHARRY

B R È V E S ...

■ Cinéma permanent au parking Graslin.

Le parking Graslin est ouvert depuis lundi matin, après avoir été visité par le gratin nantais. Esquissée depuis 77, cette boîte de béton a huit niveaux dont deux en sous-sol. Ils sont tous équipés de caméras de surveillance : un endroit "accueillant et sécurisant" comme dirait Ouest-France...
 Tarifs horaires : 1ère heure 3 F / 2ème heure et 3ème heure 2 F / 4ème heure et 5ème heure 1,50 F 6ème et plus 1 F...
 Tarifs abonnés : au mois 200 F / trimestre 550 F / année 2000 F.
 Tarif spécial "spectacle nuit" : 3 heures 5 F.

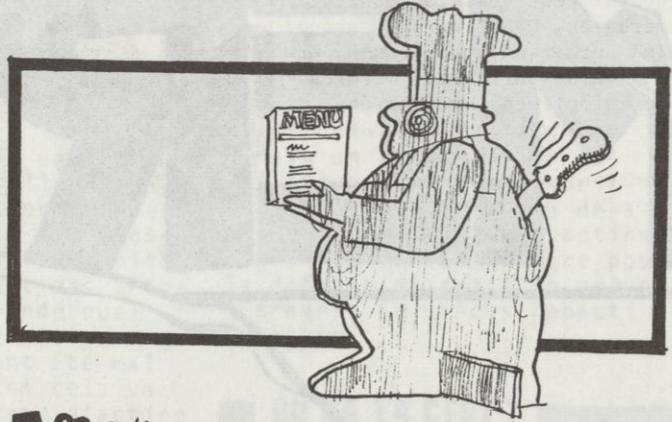


■ Invitation pour Radio-Libre Saint-Nazaire.

Mr Claude Evin, député socialiste de Loire-Atlantique, Mme Jeannette Lebeaud secrétaire de la section socialiste de St Nazaire et Mr Jo Patron secrétaire de l'union CGT après avoir été invités par RLSN sont convoqués par le procureur de la République à l'audience du tribunal correctionnel pour le 23 septembre soit 2 semaines après l'émission ayant entraîné l'inculpation au titre de violation du monopole de diffusion. La fréquence de réaction de l'Etat semble s'être écourtée...

■ 68 morts en non lieu...

Le 8 juillet, le tribunal administratif de Nantes jugeait l'Etat responsable à 85% de la catastrophe aérienne de la Planche. Le ministère de la défense s'était alors pourvu devant le conseil d'Etat... A présent une ordonnance de non-lieu a été rendue par M. Dubigeon à la suite de l'information pénale contre X... pour homicide involontaire. Un certain nombre des ayant-cause des victimes ainsi que le Syndicat National des Contrôleurs du Trafic Aérien, qui se portaient partie-civile, ont interjeté appel.



■ Restaurateur à cran.

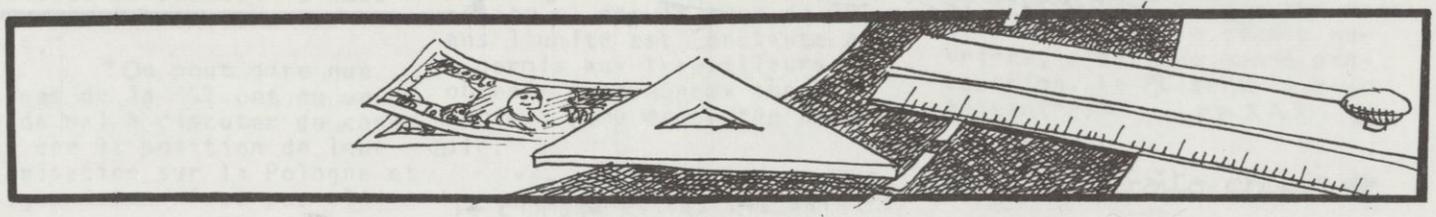
Une réputation de velours dans une poigne d'inox : le restaurant du Parc à Basse Goulaine a baissé le masque avec l'arrestation de Max Besnard patron du lieu, qui non content de la rapidité de son apprenti, a blessé celui-ci au ventre à coups de couteau. Affolé par son acte il conduit le blessé au CHU en lui recommandant d'avouer un accident de travail ! Mais les parents ont porté plainte, le patron a avoué : "Les arguments frappants sont nécessaires à un bon apprentissage". C'est le métier qui rentre...

■ Impôts de fer.

La taxe d'habitation connaît une majoration entre 79 et 80 de 8 à 53 % selon les communes. La valeur locative de la ville de Nantes saute de 5490 à 9050 F : c'est ce que l'on appelle : une "nécessaire réactualisation", la dernière datant de 1970. Cette opération interviendra désormais tous les 3 ans, pour 1981 les communes auront carte blanche pour fixer leur taxe... A prévoir : des bas de laine dans les chaussons de Noël...

■ Rocade à tous prix.

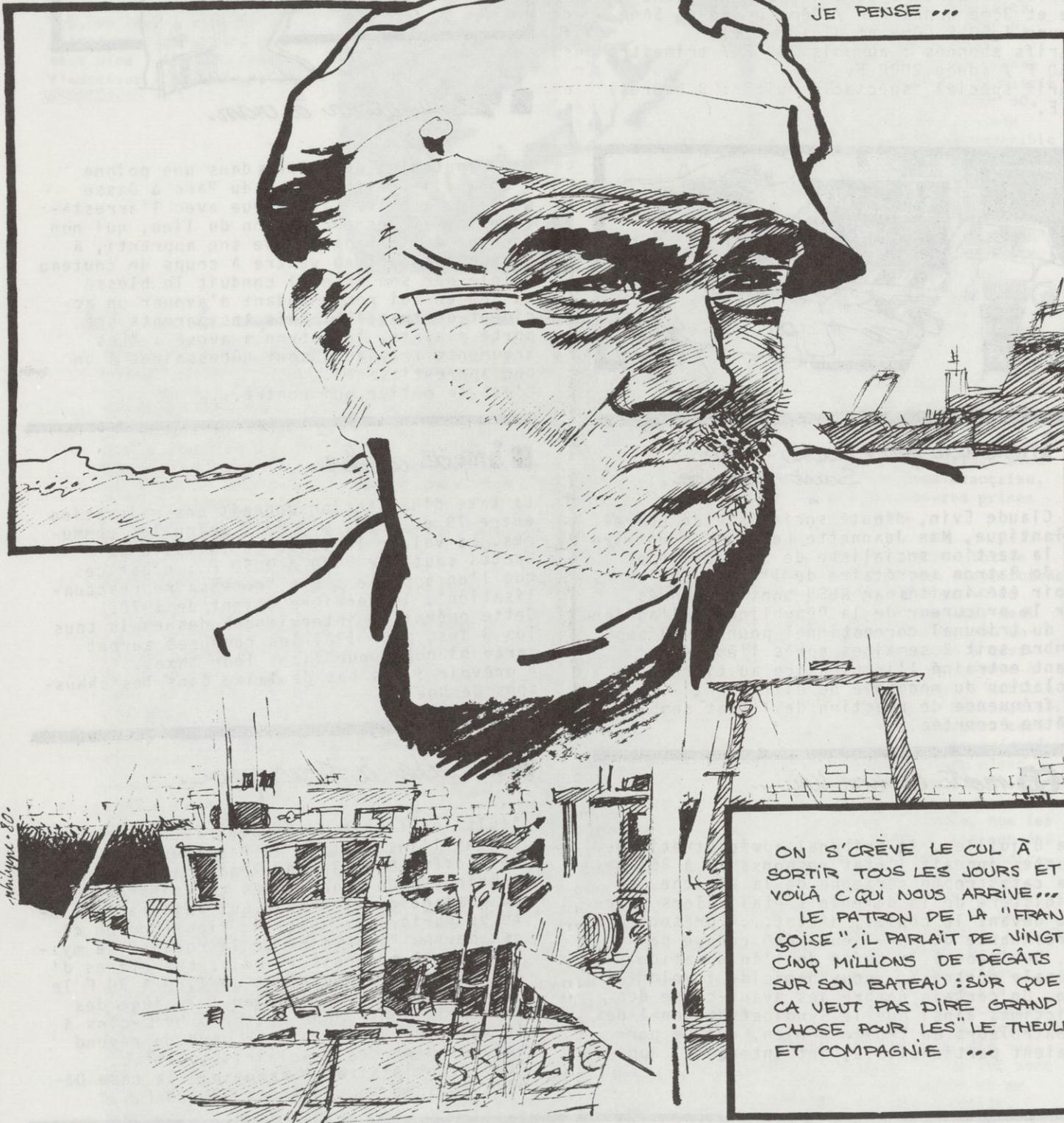
Seuls les frères de St Jean de Dieu qui dirigent l'institut de la Papotière ont accepté l'offre établie par l'administration des Domaines pour l'achat des terrains destinés au passage de la rocade qui reliera la route de Paris à Bellevue. Au Vieux-Doulon c'est devenu "l'affaire de la rocade" le mystère complet depuis 10 mois. Les offres d'achat de terrain varient de 1,50 à 30 F le m2 sans aucune explication ! le juge des expropriations donne raison à huis-clos à la ville de Nantes et Che nard ne répond pas aux demandes d'éclaircissement... "Les propriétaires passent par la case Départ mais ne touchent pas 20 000 F..."



et MER

ici C'EST PAS COMME À ANTIFER OU À ROS; LA MARINE NATIONALE VA PAS "S'OCCUPER" DE NOUS...

N'EMPÊCHE QU'HIER SOIR À LA TÉLÉ, J'AI VU CE QUE CES SALAUDS ONT FAIT AUX CHAUVTIERS; J'AIMERAIS BIEN VOIR CES GARS LÀ POUR LEUR MONTRER C'QUE JE PENSE ...



ON S'CRÈVE LE CUL À SORTIR TOUS LES JOURS ET VOILÀ C'QUI NOUS ARRIVE...

LE PATRON DE LA "FRANÇOISE", IL PARLAIT DE VINGT-CINQ MILLIONS DE DÉGÂTS SUR SON BATEAU: SÛR QUE ÇA VEUT PAS DIRE GRAND CHOSE POUR LES "LE THEULE" ET COMPAGNIE ...

ET MAIRE

Jeudi 4 septembre, Meeting de rentrée de la CFDT.

Réservé aux militants, il faut le dire. Assez peu de femmes, une seule à la tribune mais c'est une gracieuse voix féminine qui lancera à la fin les 3 couplets de l'Internationale repris par les basses de salle !

Meeting qui débute par une assez longue intervention de Louis Allard secrétaire de l'UD des Pays de Loire, analysant la situation difficile de l'emploi et de l'industrie

dans notre région, en s'abstenant -comme il est souligné dans tous les commentaires- de toute attaque contre la CGT, indiquant les axes de luttes prioritaires.

Ce n'est pas le cas ensuite où Maire contredit l'attitude ouverte du secrétaire départemental. Tous les journaux ont abondamment commenté le discours de Maire et s'accordent à souligner son caractère nouveau et offensif en des termes guerriers:

"Maire part en guerre, retour à la guerre froide, musclé, rentrée du boxeur"

Et tous s'accordent sur une conclusion: où va Maire ? Dans quelles eaux navigue aujourd'hui la CFDT ?

Il nous semble donc intéressant de voir comment s'adapte ou diverge la position de la confédération à la réalité ouvrière et syndicale de notre région.

À la suite, cet après midi là, des réactions à chaud : "il fallait que ce soit dit !" mais aussi "Mais il est fou Maire !" "ça ne va rien arranger sur le terrain où ce n'était déjà pas facile !"

Plus tard, nous avons laissé s'exprimer des militants de base ou responsables:

REACTIONS

Réaction mitigées après le discours de rentrée d'E. Maire. "En général indique un syndicaliste CFDT de la métallurgie, les gens non syndiqués se sont dit: les deux syndicats se cassent la queue et nous on en fera les frais."

"On peut dire que les gens de la CGT ont eu un peu de mal à discuter du contenu car la position de leur organisation sur la Pologne et l'Afghanistan n'est pas claire.

Le gros problème du discours de Maire et des critiques portées contre la CGT, c'est qu'on ne voit pas ce que ça ajoute de plus. Il se place dans une situation fermée. Dans les Pays de la Loire où on est très attaché à l'unité d'action, on ne voit pas très clair et on se demande quel était l'objectif visé.

Les attaques ont été mal présentées. Sur quoi cela va aboutir ? quelle type d'action peut on proposer dans la situation actuelle ?

Edmond Maire n'a apporté aucune réponse à ces questions. Aujourd'hui le rapport de force est globalement négatif pour la classe ouvrière. Il



faut inverser cette tendance. On aurait pu attendre une réponse à ces questions, des perspectives nouvelles. Maire parle de resyndicalisation, nous n'avons pas attendu son discours pour le faire mais on sait que ce n'est pas suffisant, aujourd'hui il faut d'autres perspectives et son discours n'a rien apporté"

Répondant aux violentes attaques d'E. Maire, M. Rousselot secrétaire de la CGT des Pays de la Loire déclarait vendredi:

"Une telle attitude est particulièrement déplacée dans une région où depuis plus de 30 ans l'unité est constante et a permis aux travailleurs d'obtenir de nombreux succès parfois même de portée nationale.

"Actuellement, alors que le chômage et les bassalaires

prennent une dimension dramatique dans notre région, l'unité d'action reste plus que jamais un impératif."

"C'est dans cet esprit que notre comité CGT a déjà proposé à la CFDT une action régionale le 1er octobre pour la défense du droit de grève à travers le procès Renault et Dubigeon".

OU VA LA CFDT ?

"En choisissant la Loire-Atlantique, Maire savait ce qu'il faisait. Ce n'est pas un hasard, d'une part la Fédé est celle qui a resisté le plus au "recentrage" défini à Brest, et d'autre part c'est ici que dure tant bien que mal une unité d'action à la base.

"C'est un coup d'éclat qui fait marquer des points à la ligne confédérale... Maire est cohérent. Il ne faut pas oublier que c'est un social démocrate, un rocardien ! -le recentrage pour moi c'est ça.

"C'est vrai que sur le fond il ne peut pas y avoir vraiment unité d'action : La CGT suit la stratégie du PC qui va jouer à fond les présidentielles... Elle ne veut pas l'unité d'action ce qui affaiblirait le PC, donc il est logique que la CFDT profite de cette période. Deux intérêts ! L'Union de la gauche est en panne, pas de perspective politique on cherche une autre voix, on resserre les rangs, on recentre, on met au pas la L.A.

"Le Candidat PC ne sera désigné qu'en octobre. Marchais fait le mort, ne veut pas de polémique, pas de vagues car une partie du P.C. est favorable à l'union, à l'unité d'action. Maire marque donc des points en favorisant la polémique et la contestation au sein du parti, du syndicat. Il espère ainsi affaiblir le PC et c'est facile en prenant comme thème de cette contestation interne la Pologne et l'Afghanistan.

Enfin avec tout ça Barre peut être content, mais c'est la faute du PC ; face aux mois difficiles pour la classe ouvrière, c'est une bonne précaution. Le PC sera le bouc émissaire." ■

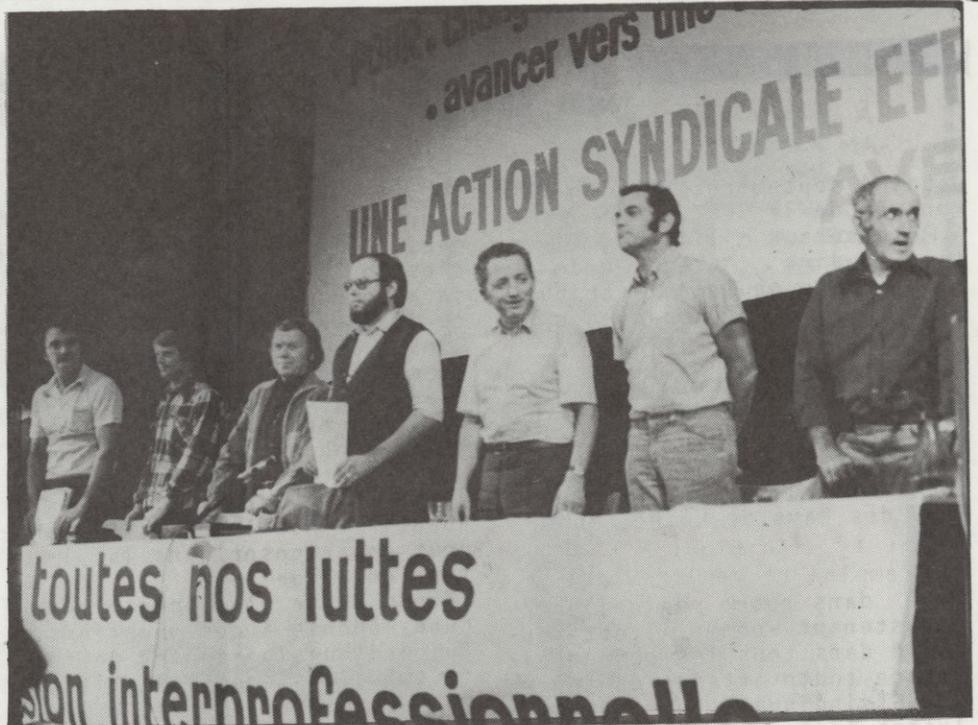
extraits choisis →

huit la parole est à Edmond.

"Les mois à venir suscitent plus d'inquiétude que d'espérance... mais le mouvement ouvrier est profondément divisé sur des problèmes essentiels ! l'action syndicale n'arrive pas à faire face réellement à la stratégie mondiale des firmes internationales, à la restructuration capitaliste" ... "une partie du mouvement ouvrier se réfugie dans des discours purs et durs... Faire confiance au parti guide pour prendre l'Etat et changer la société, concevoir l'action syndicale comme une aide au parti dans sa tâche, on connaît la chanson, on sait quand le disque s'enraie: le lendemain de la prise de pouvoir quand le peuple se réveille avec ses nouveaux maîtres". Dès les premières minutes le ton est donné ! un ton maladroit mais grave. Car l'accusation est grave contre une CGT qui ne voit aucun scandale à l'intervention soviétique en Afghanistan ou qui appuie le syndicat officiel polonais : "le soutien apporté par Seguy à Gierak au moment où celui-ci emprisonnait les dissidents, ce n'est pas un faux pas!" ... "L'impasse est totale, inacceptable où nous conduisent les principes, la stratégie et la pratique du mouvement communiste en France comme dans le monde, nous n'avons pas le droit de nous taire" Et il ne se tait pas E. MAIRE, qui lorsqu'il aborde les priorités d'action se situe encore en référence à la CGT, à sa stratégie et à celle du parti communiste par rapport aux présidentielles : "mais nous veillerons à ce que ne se créent pas de nouvelles illusions, une nouvelle attente de solutions miracles nous descendant du ciel de la politique.

Nous situerons l'élection présidentielle en syndicaliste. Nous nous y tiendrons!"

La deuxième partie de l'intervention de Maire précise les actions et priorités de la rentrée. C'est la politique d'action, de resyndi-



calisation où la CFDT "entend donner en permanence une dimension unitaire".

"La pression doit s'organiser, monter dans les entreprises et les branches pour l'augmentation prioritaire des bas salaires permettant de porter le SMIC à 3000 F par mois." Sur la durée du travail "il serait mauvais de cultiver les illusions. Il vaut mieux ne pas reprendre la négociation si le GNPf entend aménager le temps de travail à sa guise".

"Face à l'actuelle politique de l'emploi que nous dénonçons parce qu'elle considère le chômage comme inéluctable, nous exigeons de faire de l'emploi un objectif majeur. L'emploi, c'est aussi l'action collective que nous avons décidé pour la mixité des emplois. L'inégalité de chances et de droits des hommes et femmes face à l'emploi est une des plus criantes qui soit. Les femmes sont victimes du sous-emploi. Notre ambition est de créer les conditions d'une véritable égalité entre les

sexes dans l'exercice du droit au travail. Ce n'est pas dissociable de notre option pour rendre nos instances syndicales véritablement mixées."

"Agir sur l'emploi, c'est aussi agir pour et avec les chômeurs. Nous avons là une priorité pour le court terme. Il est indispensable d'obtenir une indemnisation des chômeurs de longue durée." MAIRE parlera aussi longuement de l'amélioration des droits sociaux, de la lutte pour la santé, de l'action contre le travail précaire et "pour l'égalité des droits entre les travailleurs ayant des garanties et les hors statuts. MAIRE abordera le problème des Libertés "nous devons faire face au projet Peyrefitte de réforme du code pénal" la limitation du droit de grève dans le secteur public, la défense des travailleurs immigrés. Sa conclusion sera : "Les temps sont durs, c'est vrai. Mais notre organisation montre la voie pour que vienne le temps des cerises".

SOCIAL - en bref - CHU. de du bâtiment.

■ dépôt et fournitures.

Le 26 juin dernier, le directeur d'Atlantique-Confection n'avait manifesté aucune inquiétude sérieuse sur le plan de charges de son entreprise de vêtement de fourrures... Pourtant ses employés ont trouvé porte close en rentrant de leur mois de vacances: 32 licenciements et liquidation des biens. La CFDT, seul syndicat représenté à l'usine estime que la raison de cet acte surprenant pourrait être la grève de 3 jours effectuée l'année dernière, en raison de la dégradation du pouvoir d'achat et des conditions de travail. Le patron de l'entreprise nazairienne, Mr Jacques Lucas, n'a apporté aucune explication à son dépôt de bilan.

Tous les chantiers importants sont raflés par les entreprises nationales ou multinationales alors qu'une petite entreprise nantaise de bâtiment est mise en liquidation judiciaire tous les 2 jours...

Bel exemple en l'occurrence, que ce choix ministériel qui vient d'intervenir en faveur de l'entreprise Quillery pour la construction du CHU Nord, en dépôt des difficultés du marché régional. Face à cette décision injustifiable reste, selon la CGT, la "solution" de la conservation de l'emploi non plus au sein de l'entreprise, mais dans la profession; autrement dit la récupération d'ouvriers qualifiés fraîchement licenciés par les entreprises ayant des chantiers soit une rotation inter-entreprise, au risque de ne pas retrouver un travail adapté à la qualification... C'est ça ou rejoindre les intérimaires du bâtiment (2 000 pour 29 000 ouvriers environ dont 5 000 au chômage.)

NANTAISE DE FONDERIES : NON A LA FERMETURE !

Les nantais partis se dorer la pillule au soleil du midi auront été accueilli à leur retour de vacances par le drapeau rouge aux portes de la ville. Depuis le 5 août, les ouvriers de la Nantaise de Fonderies occupent l'usine. Répondant à l'appel de la CGT, ils refusent que l'entreprise soit "vendue, démantelée ou bradée à la ferraille".

Le 20 juillet intervenait la cessation d'activité. Ce n'était pas à proprement parler une surprise. Depuis de longs mois, les ouvriers savaient que l'entreprise était menacée.

Un plan de redressement avait été proposé au Comité d'Entreprise le 5 mai dernier. Il prévoyait en outre 43 licenciements, le blocage des salaires jusqu'à la fin de l'année et la remise en cause de nombreux droits acquis. A l'époque, la CGT déclarait : "Ce plan de redressement en quelques minutes, annule tout ce qui a été acquis en plus de 20 ans de luttes. Les patrons voudraient faire accepter tel quel ce plan sinon les travailleurs porteraient la responsabilité des conséquences d'un refus. Le plan est inacceptable et nous ne l'accepterons pas".

Le 5 août l'occupation de l'usine a donc été décidée au cours d'un meeting auquel assistaient plus de 100 personnes (sur les 208 directeurs concernés).

"Nous sommes persuadés qu'une solution est possible et que la Nantaise de Fonderies peut remarquer, explique la CGT, les carnets de commandes sont pleins. Mais on veut les refiler à d'autres boîtes. Il y a la possibilité d'obtenir des commandes.

Notamment en robinetterie, en travaux de fonderie pour Michelin. Nous savons que la Marine Nationale a besoin d'hélices dont seule l'entreprise possède le brevet".

La Nantaise de Fonderies est divisée en trois départements : la robinetterie, la fonderie fonte (moules), la fonderie cuivreuse (hélices et pâles). Ce dernier est le fleuron de la boîte, son image de marque.

On y coule les hélices des pétroliers, des paquebots. Mais surtout des recherches ont permis de mettre au point des modèles perfectionnés



dont la NF possède l'exclusivité. C'est là qu' a été mis au point pour la première fois l'"hélice faucille" dont les pâles recourbées réduisent les vibrations et apportent un gain de puissance. Récemment, un prototype venait d'être mis au point. Il augmentait cette puissance de 20%. Témoin de cette gloire une hélice de 35T destinée au chantier naval de St Nazaire et qui reste encore dans l'usine. C'était la plus lourde pièce fabriquée à la boîte. Pour ces raisons, la NF excite les convoitises. Des acquéreurs se sont proposés l'un pour les ateliers de mécanique, l'autre pour les plans, la technologie de pointe et le potentiel commercial. Le peu d'entrain mis à résoudre les difficultés passagères n'est-il pas destiné à favoriser le dépeçage ultérieur de l'entreprise. C'est la question que se posent les syndicalistes qui, durant tout le mois d'août ont multiplié les démarches auprès des pouvoirs publics et du patronat pour obtenir l'ouverture de négociations.

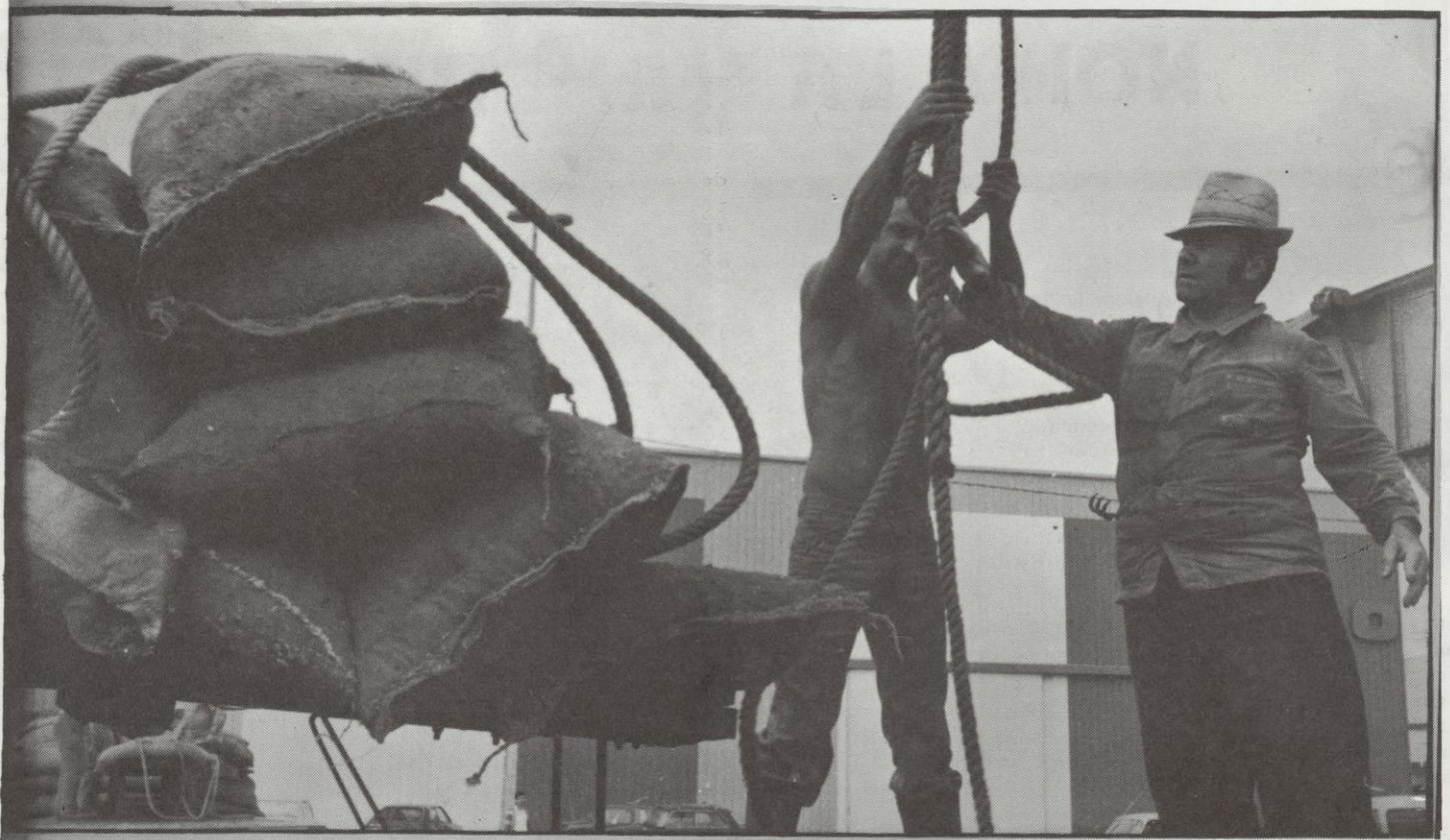
A ce jour, pour seule réponse, ils se sont vus notifier un arrêté d'expulsion pris le 12 août par le Tribunal des Référés.

Dernier épisode de ce conflit, mercre-

di 3 septembre en fin de matinée, une délégation CGT de la Métallurgie conduite par son secrétaire Serge Doussin, a été reçue au siège de l'Union Patronale par le président du syndicat patronal de la métallurgie M. Josse. Reçueu plutôt s'est imposé, car c'est une vingtaine de militants qui sont venus demander des comptes au représentant des patrons. L'objet de cette démarche : la Nantaise de Fonderies mais aussi la SOPECA, la dernière entreprise de carenage de Nantes qui a déposé son bilan avant les vacances ; un exemple de la politique patronale. Dans cette entreprise 15 travailleurs sur 53 ont été repris à un taux horaire de 5F inférieur à l'ancien par une nouvelle société la SOTGB. Ils sont employés sur les mêmes chantiers, avec le même outillage. Pour la CGT, cette liquidation est un "acte de gangtérisme industriel dans le but d'épurer le personnel et de baisser les salaires". La nouvelle entreprise vient d'être classée dans la convention collective du bâtiment, beaucoup moins avantageuse que celle de la métallurgie où se trouvait l'ancienne. Un avant goût de ce qui risque d'arriver à d'autres entreprises de la métallurgie nantaise.

D. B.

NOTIS: VERS LE DENOUEMENT ?



C'est fin juillet qu'un protocole d'accord à enfin pu être signé entre le syndicat CGT des marins de commerce, les marins du NOTIS et les réceptionnaires danois et français de la cargaison de tourteaux de soja. Le 19 août commençaient les opérations de déchargement, la vieille coque du cargo-fantôme ayant été remorquée jusqu'au quai Wilson. Les 14 membres restants de l'équipage entrevoient aujourd'hui le bout du tunnel : ils pourraient très prochainement être rapatriés aux frais du gouvernement grec avec, en poche, une partie des 296.000 dollars d'arriérés de salaire.

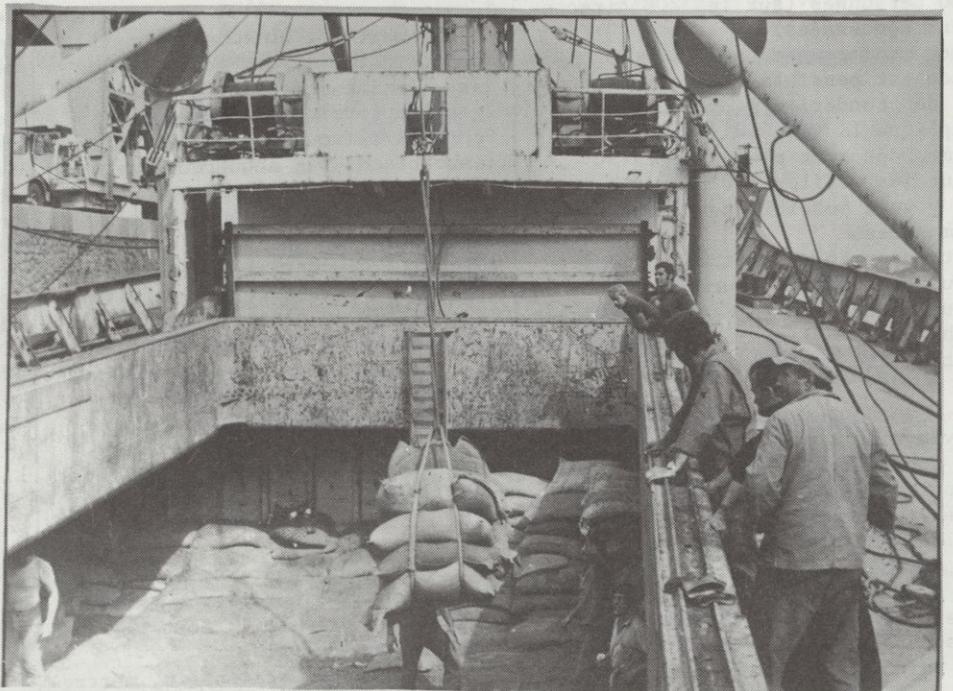
Au mois de juillet, la mairie de Nantes prenait la nourriture à sa charge tandis que les Paysans Travailleurs et la Famille Rurale organisaient un accueil en campagne pour tromper la longue et pénible attente des marins. Les fonds provenant des différentes collectes étaient attribués aux membres de l'équipage. Par l'accord signé au plein coeur de l'été, les marins du cargo grec s'engageaient à laisser débarquer la cargaison. En contrepartie, la COLARENA et les danois s'engageaient à verser une somme de 14.000 dollars à titre d'avance sur les salaires et à ne pas agir juridiquement contre le navire laissant ainsi la priorité à l'équipage du Notis. Enfin ils acceptaient de payer les frais de manutention, pour le déchargement (somme qu'ils avaient d'ailleurs

déjà payé selon le connaissance du navire...) ainsi que les dettes de l'armateur envers le Port Autonome (frais de remorquage, de pilotage et de l'amarrage pour la montée du Notis à Nantes).

Le déchargement commencé le 19 août devait durer une semaine, une partie de la cargaison étant en vrac. Le Notis devrait maintenant être mis en vente à la ferraille. On en escompte 230.000 dollars

permettant aux marins de toucher la plus grande partie de leurs salaires. C'est jeudi dernier, à la Bourse du Travail CGT qu'ils ont perçu leur part des 14.000 dollars, soit une enveloppe de 4050 Frs chacun. Ils vont désormais pouvoir rallier leurs "ports d'attache".

Reste maintenant à dénouer l'incroyable imbroglio aux véritables responsables de la lamentable odyssee. ■



LE QUAI SE FAIT LA MALLE

Nantes 15H05, mardi 29 juillet sur le cargo "Baucis", un chypriote amarré quai des Antilles, les dockers nantais s'affairent à décharger les 1500 T de sucre contenues dans les cales.

Soudain un claquement se fait vibrer les flancs du navire, un longeron métallique qui contribue à fixer le vieux quai Ernest Renand à la berge vient de céder. Il claque comme un coup de fusil sur la coque évitant de justesse deux dockers. Une fissure court le long du quai. Alerté par les cris, le grutier qui déchargeait les palanquées de sucre dans l'entrepôt de la Chambre de Commerce, fait reculer sa grue. Il était temps, 60 mètres de quai s'effondrent sous ses yeux. Les dockers, les ouvriers de la ville qui travaillaient à cet endroit ont eu le temps de s'enfuir. Seul un compresseur de la compagnie des eaux sera du plongeon. Cette fois encore il n'y aura pas de victime. Une chance. L'accident toute fois n'était pas imprévisible. Ce n'est pas la première fois qu'un quai de Nantes se fait la malle dans les eaux turbulentes de la Loire. La dernière fois c'était le 30 janvier 1979, à deux heures du matin, 100 mètres de quai le long des Chantiers de Bretagne. A l'époque Roland Andrieu, Conseiller municipal chargé des Affaires Maritimes et du port avait déclaré "n'importe quel autre quai de Nantes peut s'effondrer de la même façon".

Après l'effondrement du quai Ernest Renand, les unions locales CGT de Nantes et Sud Loire, ainsi que les syndicats CGT du port autonome et des dockers ont fait une nouvelle inspection. Les résultats sont édifiants.

"Le quai St Louis est pratiquement à l'abandon près de l'ex-capitainerie où travaille une douzaine de personnes du dragage, le quai de la Fosse est en mauvais état ; aux Antilles le hangar à bananes s'enfonce dans le quai qui présente par endroit des tassements de plus de 50 centimètres. Même chose quai Wilson où les cailloux du rempierrage sont emportés progressivement par les eaux d'autant qu'on drague au ras du quai ; dans certains coins on camoufle les trous avec des tampons de bitume qui ne servent à rien".

Tout porte à croire que le Port autonome et la Chambre de Commerce pratiquent une politique d'abandon du port de Nantes. Ils préfèrent porter leurs efforts en aval, sur le nouvel ensemble portuaire de Montoir de Bretagne, près de la raffinerie de Donges, et sur le creusement de la Loire qui doit permettre aux pétroliers,

charbonniers et méthaniers de remonter à trente kilomètres en amont de Nantes. Peu importe les conséquences l'érosion accrue des berges. Nous publions ci dessous des extraits du texte que J.C. Demaure, Président de la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne, nous a fait parvenir à ce sujet.

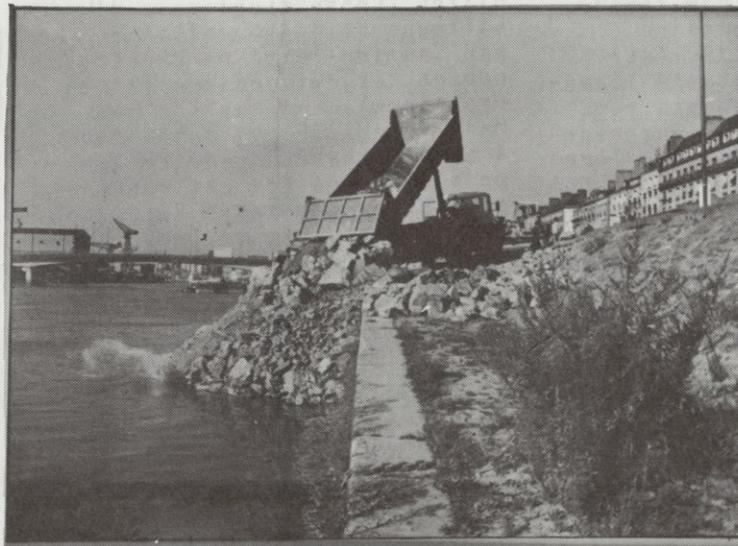
(...) "De grands esprits" vont sans doute, une fois encore, se triturer les méninges pour tenter de trouver une explication embarrassée à ce qui aurait pu être une catastrophe... en feignant d'ignorer la réalité : l'approfondissement intempestif du chenal de navigation de l'estuaire, le déroctage inconsidéré des seuils rocheux en aval (Indre, Roche-Maurice...), ou amont (Bellevue, le Cellier...) et bien sûr les extractions abusives de sable dans le port de Nantes avant-hier (pour réaliser Beaulieu ou Malakoff), ou hier, plus en amont jusqu'à Ancenis.

La vétusté des quais, réelle, aura encore une fois bon dos, mais elle n'a sans doute, dans cette affaire, qu'un rôle conjoncturel. N'oublions pas en effet que les perrés tout neufs des quais qui longent la piscine (ils n'ont pas 10 ans), se fissurent et s'effondrent tout comme leurs homologues plus anciens situés sur l'autre rive.

En tout cas, voilà du travail pour le "Comité Scientifique pour l'Environnement de l'Estuaire", créé tout récemment par le Port Autonome, pour juger à postériori de sa propre politique d'aménagement : en effet, si sa création survient "après la bataille" pour l'estuaire, et prête à sourire dans les milieux scientifiques concernés, ce comité pourra au moins se pencher sur les raisons pour lesquelles la capitainerie du Port, les hangars de la Chambre de Commerce et les quais du Port Autonome se fissurent, se tassent, puis s'effondrent lamentablement dans la Loire.



Qui sont les irresponsables d'aujourd'hui : les écologistes ? Qui ont quelquefois le tort d'avoir raison trop tôt ou ceux qui manient facilement l'invective à leur égard pour mieux masquer leur indigence intellectuelle ou leurs erreurs, ceux qui privilégient le court-terme, voire leurs propres intérêts, mais qui n'hésitent pas à faire appel aux deniers publics pour réparer leurs propres erreurs. Décidément, cet accident vient "à propos" : en effet, si les extractions de sable sont désormais interdites entre Nantes et Ancenis par un arrêté préfectoral, pour ce qui concerne le chenal de navigation, les sabliers de la Loire sollicitent une nouvelle autorisation d'extraction, dans les faux bras cette fois. Dans la région d'Oudon, ils veulent extraire un million de tonnes dans un bras qui est longé sur plus de 2 km par la voie SNCF : Nantes-Angers. On croit rêver : on s'apprête ainsi à autoriser là ce qui a provoqué ailleurs le tassement des ponts de Thouaré ou de Champtoceaux, à croire que la leçon malgré son prix, n'a pas encore été complètement tirée." (...)



Remblaiement du quai

LE PELLERIN

feu vert ou feu clignotant ?

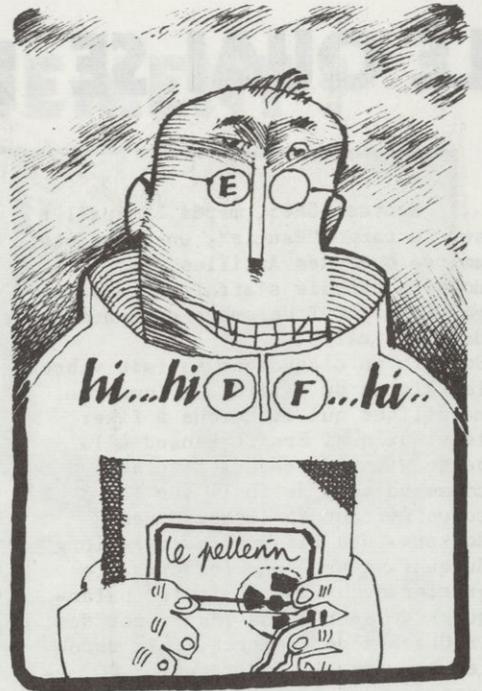
En juin dernier, les nucléocrates qui devaient enfin rendre leur décision sur l'implantation de la centrale nucléaire du Pellerin s'étaient à nouveau dérobés : on ne saurait rien avant janvier 81. On estimait généralement que le projet avait de l'uranium dans l'aile. Et voilà qu'aujourd'hui, on parle de "feu vert". Rumeur d'abord, mais confirmée dans les milieux scientifiques "généralement bien informés" comme on dit. Cela peut s'interpréter de deux manières : ou bien le gouvernement va foncer, ou bien ce n'est que le dernier avatar de cette "douche écossaise" qui lui tient lieu de stratégie en matière de programme électro-nucléaire. Il y a une quinzaine de jours, les écologistes nantais apprenaient par des scientifiques membres du GSIEN que "le Pellerin allait se faire". L'information retournait à la source pour être vérifiée et recoupée : c'était bientôt la confirmation.

Au même moment, la CFDT de l'EDF était avisée de ce que le dernier stade de la procédure était enclenché : le Premier Ministre venait de signer la déclaration d'autorisation de construction. Les travaux, affirmaient ces mêmes informateurs pourraient commencer d'ici deux à trois semaines. (La source "scientifiques" fixait,

elle, le début des travaux à janvier 81). Jeudi dernier, Edmond Maire lors de son meeting de rentrée à Nantes, avait d'ailleurs rajouté à son discours un paragraphe réaffirmant l'opposition de la centrale cédétiste à la centrale du Pellerin. Le début des travaux ? Aux dernières nouvelles, EDF ne posséderait sur le site qu'un petit millier de mètres-carrés sur les 280 ha nécessaires... Seulement plusieurs informations concordantes laissent penser que les travaux préliminaires pourraient démarrer très vite : sondages et clôture des petits terrains afin d'ériger une tour météo.

Il faudra particulièrement se méfier des terrains du Port Autonome.

L'un des arguments les plus solides à l'encontre du choix du site du Pellerin était l'opposition constante des services de sécurité nucléaire dépendant du ministère de la santé. Cette opposition aurait été vaincue par la promesse de construire une enceinte de béton supplémentaire. Seulement ce renforcement du dispositif de sécurité entraînerait un surcoût de 10 à 12% d'une centrale qui, avec les différents retards, est déjà un gouffre financier.



Une autre contradiction apparaît : sur le planning des constructions de réacteurs, allant jusqu'en 1989, ne figure pas le site du Pellerin alors qu'est inscrit Plogoff avec début du chantier en 81. Alors, décision irrévocable, ballon d'essai pour tester les réactions de la population ou campagne d'intoxication ? En tout cas, il s'avère que le gouvernement veut encore jouer avec le Pellerin. Ne serait-ce que pour brandir l'énorme carotte du chantier nucléaire aux grandes entreprises de travaux publics de la région qui, chaque jour, licencient un peu plus. ■

R.B.

pions: moins 500

La période des vacances est traditionnellement propice aux mauvais coups. Le Recteur de l'académie de Nantes, s'il n'a donc pas fait preuve d'une originalité délicate, a montré, par contre, une efficacité certaine ; Résultat : 500 MI/SE (sur 2 500 environ) ont été licenciés(e)s, n'ont même pas reçu la notification de leur renvoi !! (sans doute pour leur ménager la surprise de ne pas avoir à reprendre le travail c'est gentil non ?) Vendredi 5 septembre, une cinquantaine de MI/SE s'est rendue au rectorat...où évidemment il n'a pas été "possible" de les recevoir. Dernière ruse : Certains licenciements sont tellement fantaisistes que l'administration, dans sa grande bonté, a accepté de revenir sur cer-

taines décisions, et ainsi, quelques MI/SE ont été renommés(e)s. Le refrain est connu : on annonce, dans un premier temps, un grand coup de balai qui provoque un tollé de protestations et ensuite, on fait mine de reculer. Certains (lesquels ?) peuvent alors avoir la tentation de crier victoire...et de retirer leurs billes. Cette tactique a d'ailleurs déjà été utilisée par Saunier-Seïté et Barre contre les universités (on en reparlera) Mais les MI/SE qui commencent à avoir l'habitude de ce genre d'attaques (on est rusés eh! eh!) n'ont pas l'intention de se laisser faire (non mais des fois...)

A l'initiative de l'intersyndicale, une AG s'est tenue vendredi dernier. Elle a décidé la grève le jeudi 11 septembre (jour de rentrée) et appelle à une manifestation à 10 h devant le rectorat.

Cette manifestation sera suivie d'une AG (dont le lieu sera précisé à la manifestation) à 14 h qui décidera de la suite du mouvement. Les MI/SE : une affaire qui marche... ■

JYC



"GROGNE - GROGNE
-GROGNE"



Trentemoult

LA FÊTE

13 et 14 septembre :



E. TRENTEMOULT (Loire-Inf.). — Panorama des Quais sur la Loire

On n'a pas tous les jours cinquante ans. L'an passé, les fêtes du cinquantenaire de la gauche à Rezé avaient connu un réel succès populaire : la municipalité avait alors pris conscience du besoin d'une rencontre annuelle des habitants de la commune et des associations rézéennes.

L'inauguration dimanche prochain du port-abri de Trentemoult sera l'occasion de deux jours de festivités. Pour Jacques FLOCH, "il s'agissait d'enrayer la lente dégradation de Trentemoult : une population vieillissante, des équipements sommaires ou inexistant, un habitat en décrépitude." Dans un premier temps, on a supprimé le plan d'élargissement des voies qui, menaçant le quartier d'alignement, décourageait les propriétaires d'entreprendre des travaux. Ensuite la réfection des quais et de l'école, des travaux d'assainissement. Plus

récemment, une opération ponctuelle de réhabilitation de l'habitat par le biais d'une société d'ILL, opération modeste mais puissante incitation : "la rénovation se fait aujourd'hui sans nous, avec l'installation de jeunes couples qui reviennent vivre au pays".

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'aménagement du port-abri de Trentemoult : la modernisation et l'équipement du "trou à Lisette". Le port de Trentemoult sera réservé en priorité aux rezéens avec des tarifs préférentiels. "Nous avons même reçu des propositions d'organismes privés de racheter la totalité du port. Il est vrai que c'est le seul de l'agglomération nantaise où l'on n'ait besoin de démater; mais il n'est pas question d'en faire le port-abri de quelques yacht-men privilégiés". Alors place à la fête.

programme

Samedi 13 : à partir de 14 h, démonstrations sportives et, à 16 h, randonnée pédestre. A 21 h, Hélène et Jean-François chantent la mer et les pêcheurs, fête vénitienne dans le port, et festnoz à partir de 22 h.

Dimanche 14 : A 9 h, randonnée cycliste. Stands des associations et offices rezéens, Démonstrations sportives, animations, Imitateurs, chanteurs, Bagad de Lann-Bihoué, Ballets-Quelques repères :

12 H, inauguration et lâcher de pigeons.

19 H, tir à la corde et mât de cocagne

21 H, bal.

Un nouveau concert A.P.L. POURQUOI ?

Retour d'été bien fourni pour l'APL. A peine remis les pieds à Nantes que nous revoilà embarqués dans l'organisation d'un concert pour ramener quelques picaillons dans l'escarcelle. Pourquoi cette soirée reggae le 27 septembre ? Pourquoi déjà un nouveau concert pour l'APL ?

Les raisons en sont simples : dans l'état actuel des choses l'APL ne peut pas vivre de ses ventes. Sans qu'il soit utile de se lamenter on sait que le pari engagé il y a un an en salariant les permanents du journal n'est pas encore gagné. Il faudra encore augmenter substantiellement le nombre de numéros vendus pour s'autofinancer. Les apports parallèles venant notamment des concerts sont actuellement inévitables et font partie des conditions actuelles de développement du journal. La formule de gros festival de soutien (1 fois par an en plein air) a été écartée.

Les échecs (financiers) de la fête du Canard de Nantes à Brest ou même des dernières fêtes d'Antirouille sont là pour nous donner raison. De plus n'ayant pas les forces en temps et nombre pour organiser de tels festivals et mener de front la sortie hebdomadaire de l'APL on a donc opté pour des concerts à échelle plus réduite, sur une seule soirée, sans stands ni débats, ni forum et tutti quanti. Frais engagés moins importants mais gains aussi (hé hé). D'où ce rythme de 2 à 3 concerts dans l'année.

Qu'on ne nous dise pas que le soutien au journal use les lecteurs : l'existence d'une presse régionale différente à contre courant du conformisme et de la normalisation des idées passe par un soutien constant, au moins dans cette période de forcing, de développement.

La formule des concerts vise aussi à éviter les souscriptions incessantes et les appels désespérés. En ce sens les concerts nous semblent un des moyens les plus clairs pour susciter votre soutien financier. Qu'on ne nous dise pas non plus que l'APL devient un professionnel du spectacle, remplissant ses coffres des deniers des aficionados de la musique : l'échec du concert "Ecoute les Tropiques" est là pour nous rappeler à l'évidence ; conséquence directe : pas de salaire pour le mois d'août, certains d'entre nous ont soufflé leurs économies, d'autres ont trouvé du travail saisonnier : ceinture, bricole et vacances laborieuses, on est loin de l'opulence. Nos salaires de SMICARD ayant souvent 2 mois de retard...

Malgré tout On est quand même gonflé à bloc puisqu'on envisage de sortir des affiches de pub, d'augmenter les points de vente, d'améliorer la diffusion Ça paraît une évidence, mais il faut le rappeler : on a besoin de vos abonnements, on compte sur vous pour faire connaître le journal, pousser vos copains à s'abonner. On s'était fixé l'année dernière un contrat de 60.000 Frs pour une année contrat qui aurait été rempli si "écoute les tropiques" avait fait recette... Pour cette année la barre sera sans doute un peu plus haute : dès la semaine prochaine un rapport un peu plus détaillé, plus chiffré devrait permettre de fixer les exigences financières de cette année, et de mieux cerner l'enjeu de ces concerts de soutien.

En refaisant appel au groupe APARTHEID nous sommes assurés de proposer une très bonne soirée à toutes celles et tous ceux qui viendront bouger au son du reggae

Reggae

avec APARTHEID NOT

27 SEPT
LAIFREBAUDIÈRE
BOURG D'ORVAULT

un concert apl

ce samedi 27 septembre à Orvault. Ce groupe pan-africain avait fait merveille en février dernier : l'exubérance, l'assurance et la décontraction de ces 8 musiciens avaient eu raison du public nantais. Une musique douce et puissante à la fois, un plaisir évident charnel, que personne n'a oublié. Pour organiser cette soirée on a besoin de bonnes volontés (collages d'affiches, d'affichettes etc...)

Réunion de préparation le mercredi 17 septembre à 21H à l'APL.

VENDEE renvois

Depuis le temps qu'il y en avait en Vendée, depuis le temps que la Justice leur fait des procès en France... on se demandait quand le procureur de Vendée allait se décider à poursuivre les renvoyeurs de papiers militaires... C'est fait ! La saison 80-81 connaîtra au moins le 1er procès de renvoyeur pour la Vendée.

Tout d'abord, le B-A BA : garder ses papiers militaires, c'est rester prêt à servir dans l'armée de réserve en cas de mobilisation (ou de "menace"). Les refuser, c'est donc ne pas vouloir "servir" dans cette armée, (obéir aux ordres et suivre les objectifs).

Le premier renvoi de papier militaire date de décembre 1967 : pour demander le statut d'objecteur

de conscience après la guerre d'Algérie. Puis, en 1973, 60 paysans du Larzac renvoient collectivement leurs papiers militaires pour protester contre le projet d'extension du camp militaire. Depuis, les renvoyeurs font ce geste pour montrer leur solidarité avec les paysans et, pour la plupart, pour dénoncer la politique de défense nucléaire, de militarisation, de vente d'armes de la France ; une partie des renvoyeurs fait aussi la démarche de demander le statut d'objecteur de conscience et se réfère à la Non-violence.

En 1974 : on atteint le chiffre de 300 renvoyeurs,
En 1975 : il y a 120 nouveaux renvoyeurs,
En 1976 : 300 renvoyeurs, en plus,
En 1977 : 450 " "
En 1978 : 1000 " "
En 1979, à l'occasion de la marche des paysans du Larzac vers Paris

on collecte 800 livrets. Aujourd'hui il y a plus de 4000 livrets renvoyés.

En Vendée, il y a 28 renvoyeurs... aujourd'hui... mais, en général, à chaque procès, le soutien prévoit que 10 nouveaux livrets soient donnés au juge !...

Où en sont les procès ? Pour plus de 4000 renvoyeurs, il y a eu, à ce jour, un peu plus de 500 inculpés.

Les peines sont très changeantes suivant le temps, le lieu, l'âge du capitaine... Il faut noter quand même que récemment des relaxes ont été prononcées...

... Alors il sera intéressant d'être présent au procès de R. Favrou au Tribunal de Grande Instance de la Roche/Yon (Bd A. Briand) à 14H. On pourra d'ailleurs y entendre Me Roux, avocat des paysans du Larzac.

CINEMA

COLISEE

LOULOU (M. Pialat) 14H.
 DEUX AFFREUX SUR LE SABLE (N. Gessner) 20H.
 ANTHRACITE (E. Niermans) 22H15.

KATORZA

ATLANTIC CITY (L. Malle).
 L'INSPECTEUR HARRY 14H30.
 LE BAR DU TELEPHONE 20H.
 LA GRANDE BOUFFE (M. Ferreri) 22H15.

GAUMONT

LA BANQUIERE (F. Girod) 13H50.
 16H30. 19H50. 22H30.
 LES 10 COMMANDEMENTS (Cecil B. de Mille) 14H30. 20H30.
 L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE 13H50. 16H30
 19H50. 22H30.
 LES EVADES DU CAMP D'AMOUR (E. Muller) 13H50. 16H. 20H20. 22H20.
 LES DAMNES (L. Visconti) 13H50.
 20H20. 22H30.
 LES SOUS DOUES (C. Zidi) 13H50. 16H
 20H20. 22H20.

VERSAILLES

8½ (Fellini) 20H ; IL ETAIT UNE
 FOIS LA REVOLUTION (Leone) 22H15
 5% DE RISQUE (J. Partalet) 20H15
 FEDORA (B. Wilder) 22H30.

LE BEAULIEU BOUGUENAI

Vendredi 12 sept. 21H ;
 Samedi 13 sept. 20H30 et 22H30 ;
 Dimanche 14 sept. 14H30 :

LES SOUS DOUE?S

Film français (1980) de Claude ZIDI
 avec Maria PACOME, Hubert DESCHAMPS
 Raymond BUSSIERE.

CONCORDE

PORTIER DE NUIT (Cavani) ; LE JEU
 DE LA POMME (Prix festival de l'
 humour à Chamrousse 1978 V. Chytilo-
 va). 20H.
 L'EMPIRE DES SENS (Na. Oshima) ;
 LA VIE DEVANT SOI (M. Misralu) 20H15.
 VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER 22H.
 LA VALLEE (B. Shroeder) 22H15.
 THE ROSE (Ryde11) ; UN APRES MIDI
 DE CHIEN (Lumett). 22H30.

APOLLO

ATLANTIC CITY (L. Malle)
 14H30. 16H20. 18H10. 20H. 21H50.
 PILE OU FACE (R. Enrico) 13H45.
 15H55. 18H05. 20H15. 22H25.
 L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE. 13H45. 16H.
 18H15. 20H30. 22H45.
 LA CAGE AUX FOLLES (E. Molinaro)
 14H05. 16H05. 18H05. 20H05. 22H05.
 LES GUERRIERS DE LA NUIT. 14H. 16H.
 18H. 20H. 22H.

● L'empire contre attaque

George Lucas avait connu un énorme succès commercial avec "la guerre des étoiles". Film-recette : toutes les craintes étaient permises pour le second épisode de la série... Irvin Keshner, prenant le relais à la mise en scène n'a pas cédé à la facilité, bien au contraire. De la planète gelée, aux vaisseaux spatiaux ou à la base minière, rien n'est laissé au hasard. De la technique au service de l'imagination, et même si l'intrigue est simpliste, la virtuosité de l'image où tous les éléments concourent à la crédibilité de ce conte de fée futuriste. Le rythme de la narration s'est accéléré et ces 2H09 de pellicule défilent à la vitesse - lumière... P.



● la banquière

Où l'on apprend que l'argent peut être propre. L'argent ? Il est vomé par l'écran à jet continu. Francis Girod fait le fastidieux étalage de son super-budget. Seul intérêt du film : la fabuleuse reconstitution du décor des années 30. Les acteurs (les plus chers) sont un peu là comme les meubles : pour faire beau. La démonstration, elle, est affligeante. Ph. B.

(The Empire strikes back). Américain (2 h 04). Réal. : Irvin Kershner ; avec Mark Hamill, Carrie Fisher, Harrison Ford, Billie Dee Williams.

" J'ai très peur du système. De tout système : capitaliste, socialiste, communiste, fascistes. Parce que chaque système travaille contre l'homme. Plus fort est le système et plus il détruit l'individu, en toute impunité puisque la survie du système l'emporte sur celle de l'individu... "

Alors, il reste l'Art, parce qu'il touche, au-delà de la conscience humaine. Un bref instant d'éternité. La musique, par exemple. Ou l'image. Mais pas les mots. Non, pas les mots ! Ce sont de grands menteurs. "

Irvin Kershner-



AGENDA



Concert pour l'apl: 27 sept - APARTHEID NOT

MERCREDI 10.

18H à 19H : Permanence du Groupe de Libération Homosexuelle.

JEUDI 11.

Manif des pions à 10H devant le Rectorat.

SAMEDI 13.

Trentemoult : inauguration du Port. 17H : "Les luttes ouvrières en Pologne capitaliste". Réunion publique de Revolution Internationale. Centre social des Bourderies rue de St Brévin.



DIMANCHE 14.

Trentemoult : inauguration du port.

LUNDI 15.

20H30 : Réunion Amis de la Terre. 32 quai Malakoff.

Lors de la dernière réunion des Amis de la Terre le 14 juin, un bilan a été fait sur les activités des diverses commissions pour l'année 79/80.

La réunion de rentrée est prévue le lundi 15 septembre 20H30 quai Malakoff. Nous y parlerons :

- de la préparation et de l'organisation des réunions générales,
- des diverses commissions, de leurs objectifs,
- des thèmes de réunions publiques que nous souhaiterions organiser périodiquement pour d'une part, faire de l'information et d'autre part sensibiliser un plus grand nombre de nantais à l'existence et aux activités du groupe,
- des adhésions et (hélas !) des problèmes de trésorerie,
- de la création éventuelle de nouvelles commissions ou ateliers (jardinage...?) Mais il nous faut des forces !

- soutiendrons nous et comment la campagne présidentielle ? Qui s'y engage ? etc...

- réflexion sur nos rapports avec : les autres associations ; la municipalité.

Cet ordre du jour n'est pas limitatif et reste ouvert à toute proposition.

Amis terrestres on compte sur vous ; Venez, venez, venez...

MERCREDI 17.

21H : réunion préparation concert APL au local. Venez nombreux.

VIDE ET HAUT ?

L'association ACTION VIDEO 78 propose des stages d'initiation et de perfectionnement aux techniques photographiques.

Les stages d'une durée de 5 jours comprennent des cours théoriques, des séances de prises de vues et de laboratoire.

Les stages ont lieu au coeur de la Bretagne, à l'Auberge de Jeunesse de St GUEN à 2 km de Mur de Bretagne.

Le prix des est fixé à 650 Frs, comprenant : - l'hébergement et la nourriture pour les 5 jours,

- l'enseignement, les fournitures (films, papiers, produits) et le prêt du matériel.

Les prochains stages se dérouleront du : 8 au 13 septembre

15 au 20 septembre

4 au 9 octobre.

Pour tous renseignements écrire ou téléphoner à : ACTION VIDEO 78
124 Bd de Bezons 78500 SARTROUVILLE
Tél : 914.85.00.

AUBERGE DE JEUNESSE, ST GUEN
22530 Mur de Bretagne
Tél : 28.54.34.



Coup dur pour Peter Gabriel : son concert du 23 septembre à la Beaujoire tombe la même semaine que celui d'APL avec Apartheid...



CULTURE ET LIBERTÉ

Deux stages avec Culture et Liberté à la rentrée.

Un cycle d'initiation à la coupe et couture de 45H.

Pendant 13 mardis après-midi de 14H à 17H30 du 23 sept. au 16 décembre. Ce cycle donne la possibilité

de réaliser ou de transformer des vêtements d'enfants ou d'adultes et permet d'acquérir des notions de base sur la prise des mesures, la réalisation des patrons de base, la coupe, le montage, les essayages et retouches.

Un stage mieux s'exprimer par oral et par écrit.

Un stage de 40H les 29 sept, 6, 7, 13, 14 octobre à la Gobinière à Orvault. On y abordera en particulier la rédaction de lettres, de compte-rendu, la prise de note, la technique du plan, la prise de parole en réunion, la lecture d'un texte...

Ces stages peuvent être suivis dans le cadre du congé formation permanente. Culture et Liberté signale que le calendrier 80-81 est publié et qu'il est disponible au local de l'Association.

Pour tous renseignements et inscription à culture et liberté 30 rue de la Boucherie 44000 Nantes.

Tél : 48.48.16.

Week-end. Octobre : -entretien de la voiture, -connaissance de la roue et des freins.